

## CONCLUSION ET AVIS

## 1) Objet :

L'usine de la Société SILAR est implantée sur la commune de RESSONS SUR MATZ. Elle est spécialisée dans la production de feuilles de polystyrène thermoformables utilisées en particulier pour l'emballage des produits laitiers (yaourts , crèmes dessert ...).

Les installations ont fait l'objet d'une déclaration au titre des installations classées pour la protection de l'environnement en 1988 . Or, dans la configuration actuelle de l'usine , la capacité de production peut aller jusqu'à 30 000 tonnes par an, ce qui représente un maximum de 135 tonnes de matières plastiques extrudées qui sont traitées chaque jour . Ces activités relèvent de l'autorisation au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

La société SILAR a déposé un dossier de demande d'autorisation afin de régulariser la situation administrative des installations actuelles

---

---

## 2) Conclusions

- L'usine est implantée en dehors de l'agglomération
- Les habitations les plus proches sont situées à 50 mètres à l'est
- Le centre-ville de Resson Sur Matz se trouve environ à 500 m à l'Est
- Les zones Natura 2000 les plus proches se situent à 5 km à l'Est (Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval) et à plus de 10 km à l'Ouest (Forêts Picardes :Compiègne , Laigue ,Ourscamps)
- Le site d'implantation de l'usine se trouve à l'extérieur de la ZNIEFF de type 1 du massif de Thiescourt/ Attiche et bois de Ricquebourg
- Aucun zonage de type ZICO n'est recensé sur la commune de Resson
- Les différentes consommations d'eau et d'énergie sont suivies mensuellement
- L'usine dispose de 2 sources d'approvisionnement en eau (réseau public et forage pour l'eau industrielle)
- Tous les points d'alimentation en eau sont équipés de vannes d'isolement manuelles
- Les eaux usées sont rejetées dans le réseau d'assainissement municipal relié à la station d'épuration de Resson
- Il est envisagé de raccorder les tours de refroidissement sur le réseau des eaux sanitaires de façon à rejeter les eaux de purge vers la station d'épuration (autorisation de déversement accordée par la commune)
- Les eaux pluviales sont collectées et rejetées dans le milieu naturel par infiltration
- Un décanteur séparateur d'hydrocarbures a été installé sur le réseau de collecte des eaux pluviales de voirie
- Le décanteur séparateur d'hydrocarbures est équipé d'une vanne d'isolement
- Les groupes frigorifiques fonctionnent avec des fluides frigorigènes fluorés (R134a). Les fluides sont confinés à l'intérieur des machines . La maintenance est effectuée par une entreprise qualifiée
- Les valeurs de concentration des émissions de rejets de l'usine (poussières , composés organiques volatils ) sont très inférieurs aux seuils réglementaires de l'arrêté ministériel du 2 Février 1998 qui fixe les valeurs limites de rejet pour les ICPE relevant du régime de l'autorisation
- La hauteur de la cheminée de l'installation de pyrolyse doit être rehaussée pour satisfaire à l'arrêté du 02/02/1998 .La société SILAR s'engage à mettre en conformité la hauteur de la cheminée en 2021

-Le suivi du traitement des déchets est conforme aux dispositions du Code de l'Environnement ;

-Les déchets sont traités dans des centres de traitement autorisés

-Les déchets suivent un circuit de traitement contrôlé par l'administration

-Les transporteurs de déchets sont agréés

-Les flux de déchets sont enregistrés et comptabilisés

-La traçabilité des déchets dangereux est établie au moyen de bordereaux de suivi de déchets

-Les déchets d'emballage sont valorisés

-Des actions ont été entreprises pour limiter le niveau sonore dans l'environnement : **Une nouvelle étude acoustique devra être réalisée pour s'assurer de leur efficacité et du respect de la réglementation**

-Aucune odeur particulière n'est générée à l'extérieur des locaux de travail

-Les véhicules en provenance du réseau autoroutier accèdent à l'usine par la D938 , en évitant le centre de Ressons Sur Matz

-L'implantation de l'usine n'affecte pas les corridors écologiques de la région

-Les dangers principaux sont liés au potentiel calorifique des matières plastiques stockées

-Les modélisations du rayonnement thermique relatives aux incendies potentiels les plus importants montrent que les effets seraient circonscrits dans les limites de l'établissement

-L'accidentologie montre que les incendies sont probables dans le secteur de la plasturgie . La société SILAR a renforcé la prévention du risque incendie en installant un système de détection et d'extinction automatique (Sprinkler), protégeant l'ensemble du bâtiment de l'usine

-Le dossier relatif à l'enquête publique a été mis à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête

-Le dossier était consultable pendant toute la durée de l'Enquête sur le site : <http://silar-ressons-sur-matz.enquetepublique.net>

-Les observations du public pouvaient y être consignées ainsi que par courrier électronique adressé à : [silar-ressons-sur-matz@enquetepublique.net](mailto:silar-ressons-sur-matz@enquetepublique.net) ou à [enquetepublique.rsm@orange.fr](mailto:enquetepublique.rsm@orange.fr)

-Le registre d'enquête a été mis à disposition du public à la Mairie de Ressons Sur Matz

-Le commissaire enquêteur a tenu les permanences prévues pour recevoir le public

-La composition du dossier relatif à cette enquête était conforme aux obligations en vigueur

-Aucune opposition ou observation contraire à ce projet n'a été formulée

**J'émet un AVIS FAVORABLE**

**A la Demande d'Autorisation de Modification des Conditions  
d'Exploitation au titre Installations Classées pour la Protection de  
l'Environnement de la Société SILAR à Ressons Sur Matz**

A Catenoy le 26 Avril 2021

Le Commissaire Enquêteur

Règis BAY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Régis BAY', with a horizontal line underneath the name.